

## DÉLIBÉRATION N°DL20240056 DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU LUNDI 13 MAI 2024

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 03/05/2024 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;

- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 33 présents, 6 absents représentés à savoir :

#### ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Axel DUGUA ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; M. Gilles GRECO ; Mme Sandrine FRANÇON ; M. Jean-Paul RIVAT ; Mme Aline MOUSEGHIAN ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Daniel FAYOLLE ; Mme Béatrice COFFY (jusqu'à 23h26) ; M. François MORANGE ; M. Alexandre CIGNA ; M. Pierre DECLINE ; Mme Michelle DUVERNAY ; M. Yves ALAMERCERY ; M. Jean-Marc LAVAL ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT (jusqu'à 23h46) ; M. Francis NGOH NGANDO ; M. Philippe PARET ; Mme Florence VANELLE ; Mme Florence VILLEDIEU ; Mme Ayse CALYAKA ; Mme Abila CIPRIANI ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLLOT ; M. Romain PIPIER ; M. Pierre-Mary DESHAYES ; Mme Juliette BOULLIAT

#### ABSENTS REPRÉSENTÉS

Mme Béatrice COFFY a donné procuration à M. Gilles GRECO (à partir de 23h26)

Mme Geneviève MASSACRIER a donné procuration à Mme Andonella FLECHET

M. Jean-Luc BOUCHACOURT a donné procuration à M. Jean-Marc LAVAL (à partir de 23h46)

Mme Dudu TOPALOGLU a donné procuration à M. Régis CADEGROS

Mme Nathalie ROBERT a donné procuration à Mme Isabelle SURPLY

M. Luc CHEVALLIER a donné procuration à Mme Juliette BOULLIAT

#### SECRÉTAIRE ÉLUE POUR LA DURÉE DE LA SESSION

Mme Catherine CHAPARD.

#### MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Mme Béatrice COFFY expose ce qui suit :

La présente délibération porte sur un ajustement du tableau des effectifs pour prendre en compte différents mouvements du personnel (recrutement, mobilité, retraite...) :

Affectation du poste	Fonction	Poste à supprimer		Poste à créer		Justification
		Temps de travail	Grade	Temps de travail	Grade	
Direction des ressources humaines	Gestionnaire des ressources humaines	Temps complet	Rédacteur principal de 1ère classe	Temps complet	Rédacteur	Transformation de poste
Direction enfance jeunesse éducation	Agent d'entretien et de cuisine	Temps complet	Agent de maîtrise	Temps complet	Adjoint technique	Transformation de poste
Direction enfance jeunesse éducation	Auxiliaire de puériculture titulaire volante			Temps complet	Auxiliaire de puériculture de classe normale	Création de poste

Compte tenu des décisions d'avancements de grade et de promotions internes prises le 02 avril 2024, il y a lieu de créer les postes au tableau des effectifs afin de permettre aux agents d'être nommés.

### Avancements de grade 2024 :

Catégorie	Cadre d'emplois	Grade	Création	Suppression
A	Educateurs de jeunes enfants	Educateur de jeunes enfants de classe normale		1
		Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	1	
B	Rédacteurs	Rédacteur		1
		Rédacteur ppal de 2 <sup>ème</sup> cl	1	
	Auxiliaires de puériculture	Auxiliaires de puériculture de classe normale		1
		Auxiliaires de puériculture de classe supérieure	1	
	Assistants de conservation	Assistants de conservation ppal de 2 <sup>ème</sup> cl		1
		Assistants de conservation ppal de 1 <sup>ère</sup> cl	1	
C	Agents de maîtrise	Agent de maîtrise		3

		Agent de maîtrise ppal	3	
	Adjoints techniques	Adjoint technique		4
		Adjoint technique ppal de 2 <sup>ème</sup> cl	4	4
		Adjoint technique ppal de 1 <sup>ère</sup> cl	4	
	Adjoints administratifs	Adjoint administratif		2
		Adjoint administratif ppal 2 <sup>ème</sup> cl	2	3
		Adjoint administratif ppal 1 <sup>ère</sup> cl	3	
	ATSEM	ATSEM ppal de 2 <sup>ème</sup> cl		3
		ATSEM ppal de 1 <sup>ère</sup> cl	3	
	Brigadiers	Brigadier		2
		Brigadier-chef principal	2	
	Adjoints d'animation	Adjoints d'animation		2
		Adjoints d'animation ppal 2 <sup>ème</sup> cl	2	
<b>TOTAL</b>			<b>+27</b>	<b>-27</b>

### Promotions internes :

Catégorie	Cadre d'emplois	Grade	Création	Suppression
<b>A</b>	Attachés	Chef de service de police ppal de 2 <sup>ème</sup> cl		1
		Attaché	1	
	Conseillers des APS	ETAPS principal de 1 <sup>ère</sup> cl		1
		Conseiller des APS	1	
<b>B</b>	Rédacteurs	Adjoint administratif ppal 1 <sup>ère</sup> cl		1
		Rédacteur	1	
	Techniciens	Agent de maîtrise ppal		1
		Technicien	1	
<b>C</b>	Agents de maîtrise	Adjoint technique ppal 2 <sup>ème</sup> cl		2
		Adjoint technique ppal 1 <sup>ère</sup> cl		1
		Agent de maîtrise	3	
<b>TOTAL</b>			<b>+7</b>	<b>-7</b>

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir discuté et délibéré,

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 33 voix pour,

6 abstentions

Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT ; M. Romain PIERRE ; Mme Nathalie ROBERT

**DÉCIDE :**

- **d'autoriser** la suppression et la création de postes tel que décrit ci-dessus,
- **de modifier** en conséquence le tableau des effectifs de la collectivité, considérant que les postes sont pourvus prioritairement par des titulaires et à défaut par des contractuels,
- **d'imputer** la dépense correspondante au budget général de la ville, chapitre 012.

-----oooOooo-----

**ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.**

Certifié,

Saint-Chamond, le 14/05/2024



Le maire,

Le secrétaire de séance,

Axel DUGUA

Catherine CHAPARD

*Date de mise en ligne 21 mai 2024*